



COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX PAYS DU 26 NOVEMBRE 2015

Collège Habitants :

Présents : M. GILLES, M. GUILLAUME, Mme HUMBERT, M. LASSIAILLE, Mme NONH,
Mme PEYRET, Mme TOURIGNY

Excusé : M. LAGOURGUE, Mme LOYER, M. SEMELYN

Collège élus :

Présents : M. PERIDON, M. DELPUECH, Mme GILLES

Excusées : Mme LABORDE

Administration :

Présentes : Mme LACOMBE, Mme BOYER

A) Validation du compte rendu de la réunion précédente

B) Ordre du jour

1) Retour sur les points en attente du précédent conseil de quartier :

- Le trottoir devant le Domaine de la Source est un espace privé. La décision d'y planter des fleurs ne relève donc pas de la Commune.

- Concernant le dépôt de déchets à la sortie n°23 de la Francilienne, l'emplacement n'est pas de la compétence communale, l'enlèvement n'est donc pas à la charge de la commune. Toutefois la mairie est en contact avec les différents interlocuteurs afin qu'ils mettent en œuvre les moyens nécessaires en vue d'une amélioration de la situation.

- Pour les conteneurs à poubelles rue Batelière, le propriétaire du bâtiment dans lequel se trouve « Le Louisiane » et les logements au-dessus, a fait un dépôt de dossier en mairie pour créer un lieu de rangement et de stockage.

Le collège habitants du Vieux Pays remercie la mairie et tout particulièrement M. Péridon et M. le Député-Maire de tous leurs efforts pour plaider notre cause auprès du département quant à la réfection de la rue Sommeville (remplacement de l'enrobé). Il remercie également le Président du département pour avoir permis ces travaux attendus depuis très longtemps.

2) Pourquoi certaines lignes de courants et de télécom sont-elles enterrées et d'autres sur des poteaux comme rue Sommeville ? N'y a-t-il pas un risque de chute de branches sur ces câbles ?

L'objectif n'est pas de procéder à l'enfouissement des réseaux sur tout le territoire communal. A l'occasion de travaux de voirie, la commune « profite » des travaux pour procéder à l'enfouissement (ex : rue de Lieusaint). La commune n'est toutefois pas le seul décideur, l'opérateur des réseaux étant également concerné. Les engagements financiers sont partagés.

3) Est-il possible de tailler un bosquet qui cache les pétons de la route et favoriserait les agressions (face à la place de la Libération)

Il est nécessaire de préserver la végétation, c'est pourquoi il n'est pas envisagé de tailler l'ensemble des bosquets de ce type. Toutefois, afin d'améliorer la visibilité, les branches situées en bas du bosquet feront l'objet d'une taille.

4) Problèmes avec les poubelles du collège les Aulnes : lors de leur sorties afin d'être ramassées rue de Lieusaint, les containers sont trop remplis et mal fermés. Les maisons en face reçoivent dans leurs jardins déchets et papiers.

La problématique des poubelles du collège des Aulnes sera signalée afin que les dispositions qui s'imposent soit prises.

5) Projet immobilier des deux coupoles :

Où auront lieu le forum des associations et la braderie organisés par la commune après la construction de la nouvelle piscine et des nouveaux logements ?

La commune s'organise t'elle quant à l'arrivée des 200 familles suite à ce projet immobilier au niveau des écoles, places en crèche et surtout au niveau des médecins qui ne prennent aucun nouveau patient depuis déjà 6 ans ? Il reste en effet 4 ans mais cela passe très vite

Le programme a fait l'objet d'attention et de réflexion.

La Braderie restera à sa place, et un autre lieu sera bien évidemment trouvé pour le Forum des Associations. Les écoles, les crèches, et accueils sont intégrés dans le projet et la réflexion va se poursuivre au fur et à mesure du temps pour que le dimensionnement de l'action municipale soit en phase avec le développement.

Le secteur médical incombe à l'Agence Régionale de la Santé.

Le centre d'activités sociales « Trait d' Union » déménagera durant le 1^{er} semestre 2016 au Château des marronniers, le temps des travaux. Du stationnement sera prévu autour du château pour les usagers et les employés.

6) Le montant des PV est-il voté lors du budget prévisionnel ?

Cela nous paraît incohérent, comment pouvez-vous estimer à l'avance le nombre d'infraction et surtout que ce passe-t-il dès que ce montant est atteint ?

Les recettes des Procès-Verbaux ne vont pas directement dans les recettes communales, mais sont collectées par l'Etat.

Le montant des amendes perçues est reparti pour les communes de plus de 10 000 habitants. Cette recette sert à financer des opérations de voirie, stationnement, etc.

La prévision budgétaire 2016 est faite en fonction de ce que la commune a perçu en 2015.

Il n'y a pas d'objectif à atteindre en termes de PV. Dresser plus de PV ne veut pas dire que la commune percevra plus de recettes car toutes les communes collectent ensemble.

- En 2013 la commune a perçu 20541€
- en 2014 : 24 238 euros
- en 2015 : 24 332 euros.

7) Point sur l'ouverture du nouveau Franprix à l'Abreuvoir

Le projet d'ouverture du nouveau Franprix à l'Abreuvoir est toujours en discussion entre le propriétaire et l'acheteur, ce qui ne permet pas d'apporter plus d'informations précises sur la date d'ouverture.

Le maire a reçu le futur gérant de Franprix, et reste mobilisé afin de faire perdurer ce centre commercial.

Le Franprix de la place de l'an 2000 restera ouvert.

8) Problèmes de signalisation du sens de circulation de la station essence du nouvel Intermarché à l'Ormeau

Le problème de signalisation du sens de circulation de la station d'essence du nouvel Intermarché est résolu ou en cours (panneaux et marquage au sol).

Concernant le demi rond-point situé à la sortie d'Intermarché, il est pris à contre sens par certains véhicules afin de rejoindre directement la rue Pierre et Marie Curie. Cet aménagement a été réalisé par l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA).

9) Organisation de « notre quartier a du talent »

Avec l'autorisation de la Mairie, le conseil de quartier du Vieux Pays souhaiterait organiser « notre quartier a du talent » ?

Il y a beaucoup d'artistes sur Combs : livres, peinture, théâtre, danse, chant,...

Pourquoi ne pas organiser une exposition sur Combs la Ville sur nos talents et inviter les autres quartiers à y participer....Cette exposition aurait lieu sur un weekend en appelant les talents à y participer via des affiches et une annonce dans le journal Rencontre

L'organisation de « NOTRE QUARTIER A DU TALENT » est accueillie favorablement par la mairie, qui demande plus de précisions sur la mise en forme. Le collège habitants doit être porteur et acteur du projet.

L'idée est de créer un moment de partage et de rencontre.

10) Organisation de « Lecture et Partage »

Avec l'autorisation de la Mairie, le conseil de quartier du Vieux Pays souhaiterait organiser « Lecture et Partage » ?

Sur la base d'un échange, chaque personne intéressée dépose un livre lui appartenant et en échange en emprunte un, sur les points d'échanges « lecture et partage ».

Tout d'abord, le collège habitants pensait faire une récolte de livre auprès des résidents souhaitant se débarrasser de livres et de les déposer dans des caisses à l'accueil de la mairie.

Ensuite nous répartirons ces livres dans les différents commerces voulant participer à l'opération (ex : la mairie, les boulangeries, les coiffeurs, la poste, les pharmacies, marchand de lunettes, certaines associations,...).

Pour son fonctionnement, on aurait besoin de bénévoles bien sûr et de caisses pour y mettre les livres des autocollants à coller sur ces livres et sur les vitrines des commerçants y participant, d'une affiche explicative à coller à chaque point d'échange et d'articles dans Rencontre et d'affiches dans la commune.

Nous invitons les autres quartiers à y participer afin d'étendre le nombre de point d'échange afin qu'il y en ait dans toute la commune

Dans le cadre du lancement de « LECTURE ET PARTAGE », la mairie accueille favorablement le projet, qui insuffle une dynamique de quartier. La mairie accepte de mettre une salle à disposition du collège habitants pour collecter les livres et les stocker quelques jours, avant qu'ils soient dispatchés dans les commerces intéressés. Elle pourra accompagner le projet avec des affiches et des autocollants.

Questions diverses :

La question des cheminements piétons du parc Chatillon est à nouveau abordée. La demande est de stabiliser le cheminement afin qu'il ne soit pas boueux.

Comme répondu lors du précédent conseil de quartier, il n'est pas prévu d'aménagement particulier dans ce parc. Toutefois, la demande de revêtement stabilisé sera étudiée.

Informations diverses :

Attention aux faux démarcheurs qui se font passer pour des agents du SIVOM pour vendre des calendriers. Les vrais agents du SIVOM portent un badge avec leur nom et leur photo. Le calendrier du SIVOM est le même que celui de l'an passé. Le modèle est en ligne sur le blog du SIVOM

La société des eaux de Sénart sera présente sur le marché, le samedi 28/11/2015, afin de présenter le déploiement du système Illic'eau.

L'agglomération de Sénart propose aux habitants une réunion d'information « les rendez-vous thermiques de Sénart » le 10 décembre au PIJ (avenue de la République).

Le marché de Noël se tiendra les 19 et 20 décembre sur l'esplanade du 14 juillet 1789 derrière la Coupole.

Le maire-adjoint
en charge de l'animation des conseils de quartier,

Le co-vice Président,

M. PERIDON

Mme TOURIGNY